

MAISADOUR
NOTRE CULTURE. VOTRE BIEN-VIVRE

Assemblées Générales des Organisations de Producteurs Volailles et Palmipèdes 2023-2024 : Maisadour recrute des éleveurs pour répondre à la demande des consommateurs

Haut-Mauco, le 13 novembre 2024. La Coopérative Maisadour a réuni ses agriculteurs adhérents des différentes organisations de producteurs le mardi 12 novembre à Hagetmau, à l'occasion de leurs assemblées générales. Comme chaque année, elles ont permis d'établir un bilan de l'exercice écoulé, notamment pour les filières volailles et palmipèdes, marquées par l'arrivée de la vaccination contre l'influenza aviaire et le retour des volumes de productions. Afin de répondre à la demande de ses clients, Maisadour cherche des éleveurs.



La vaccination contre l'Influenza Aviaire a permis le retour de la sérénité dans les élevages sur l'exercice 2023-2024

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de la vaccination des canards contre l'influenza aviaire, débutée en octobre 2023. Grâce à une bonne coordination entre tous les acteurs de la filière et à une biosécurité renforcée, la vaccination a permis de maîtriser le virus sur l'exercice 2023-2024. Hormis des festifs en volailles et palmipèdes légèrement impactés par l'épisode de grippe aviaire du printemps 2023, les élevages ont retrouvé une stabilité de production. Avec la récente déclaration d'un cas d'influenza aviaire dans les Landes, Maisadour est extrêmement vigilant et poursuit son engagement en biosécurité.

Un travail collectif pour pérenniser une filière volaille en relance

Le marché de la volaille est en croissance grâce à une reprise de la consommation (+10%). Dans ce contexte, Fermiers du Sud-Ouest, la filiale volailles de Maisadour, a retrouvé ses

positions sur les marchés. Tous les acteurs de la filière sont mobilisés pour participer à cette relance de la demande : mise en place de campagne de communication à échelle nationale et européenne réalisée par le Synalaf, rencontres avec les acteurs de la grande distribution pour valoriser la volaille en rayon, à des prix abordables... Ces actions sont accompagnées par un engagement de Maisadour vis-à-vis de ses adhérents notamment pour ceux travaillant en élevages cabanes. **Afin de garantir à Fermiers du Sud-Ouest, les volumes et la qualité attendue, la Coopérative a décidé en septembre dernier d'attribuer une prime financière pour soutenir ses éleveurs dans cette dynamique de performance.** La Coopérative souhaite que Fermiers du Sud-Ouest puissent pleinement commercialiser ses produits de qualité et répondre à la demande de ses clients : les volailles liberté, plein air, ou du quotidien.

Bernard Tautia, Vice-président des productions volailles de Maisadour et éleveur à Campagne (40) : « *Le marché actuel permet à la filière un regain d'optimisme, portée par la consommation des français. Pour continuer de bénéficier de cette tendance favorable, développer la filière et préserver notre savoir-faire local, il est essentiel de produire des volumes tout en maintenant un niveau de qualité élevé de nos volailles. Nous sommes tous engagés pour accompagner cette dynamique, car la pérennité de notre filière repose sur cette capacité à allier, volume, qualité, et savoir-faire.* »



Scannez le QR code pour visionner le témoignage de **Douglas Ambroise**, éleveur à Fleurac (24) et adhérent de Maisadour.



« *Je produis des volailles IGP Périgord, et on se bat pour essayer de faire consommer notre poulet localement. Sans les uns et les autres on ne peut pas fonctionner normalement. D'où mon engagement pour faire consommer localement notre production.* »

La filière palmipèdes retrouve ses volumes de production

La vaccination systématique des canards depuis octobre 2023, en premier lieu effectuée dans les élevages puis dans les couvoirs pour la première dose, a permis à la filière de retrouver des volumes de productions stables et aux éleveurs de regagner en confiance. Après un festif 2023 impacté par la crise aviaire du printemps 2023, le festif 2024 semble s'annoncer positif pour les producteurs, qui vont pouvoir proposer du foie gras en quantité suffisante pour les fêtes de fin d'année.

Si l'exercice 2023-2024 s'est déroulé sereinement, le risque sanitaire a cependant été relevé de "modéré" à "élevé" en ce début de mois de novembre. Une décision qui oblige les producteurs à mettre leurs canards à l'abri, partout en France, pour limiter les potentielles contaminations de grippe aviaire, d'élevage en élevage. La perspective de nouveaux foyers et l'augmentation du risque sanitaire fragilisent à nouveau la filière malgré la mise en œuvre stricte de la vaccination et des mesures de biosécurité, auxquelles s'ajoute une incertitude financière sur la poursuite de prise en charge des vaccins par l'Etat, dès janvier 2025.

Chantal Brèthes, Vice-présidente des productions palmipèdes de Maisadour et éleveuse à Montaut (40) : « *La vaccination s'est avérée une réussite, mais il est important de souligner*

que l'influenza aviaire n'a pas disparu. Le travail doit se poursuivre, en collaboration avec toutes les parties prenantes, pour trouver une solution concernant la prise en charge de la vaccination à partir de 2025. À ce jour, 70 % du coût du vaccin est pris en charge par l'Etat jusqu'au 31 décembre, mais aucune décision n'a encore été prise concernant la prise en charge pour 2025."

Une amélioration continue dans les élevages pour renforcer les filières

Maïsadour s'engage dans une amélioration continue des pratiques agricoles et des conditions de production. En 2024, la Coopérative a retravaillé sa politique de bien-être et de bientraitance animale fondée sur trois piliers : l'animal, l'humain et l'environnement. Cette politique a été réalisée par et pour l'ensemble des acteurs de la chaîne, de l'accoupage jusqu'à l'abattage. Cette démarche collective s'accompagne d'un programme de formation: aujourd'hui, 91 % des éleveurs et plus de 300 salariés sont formés aux bonnes pratiques en bien-être animal et en biosécurité, renforçant ainsi la sécurité sanitaire et les standards de qualité au sein des élevages.

L'agroforesterie est un autre axe clé pour le bien-être animal. Depuis 2021, 25 100 arbres ont été plantés dans le cadre de 61 projets, contribuant à la préservation des écosystèmes tout en améliorant le cadre de vie des animaux. Début mai 2024, Maïsadour a également été retenu par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un appel à projet. Maïsadour bénéficiera ainsi d'un soutien financier pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets de plantation de haies (conseil, rédaction du programme de plantation, aide au dépôt du dossier...). Une vingtaine de dossiers sont en cours d'instruction.



Scannez le QR code pour visionner le témoignage de **Axel Colson**, éleveur à Sallespisse (40) et adhérent de Maïsadour.



« Le bien-être animal est primordial, c'est pourquoi je voulais élever des volailles en plein-air. Les cabanes sont équipées en perchoirs, et cet hiver, un projet d'agroforesterie prendra forme : un parcours arboré pour les volailles. »

Toutes ces initiatives, impulsées par la stratégie d'entreprise AMBiTiON 2030, entrent dans le cadre de l'amélioration de la performance des filières volailles et palmipèdes et doivent permettre au Groupe Maïsadour et ses filiales de répondre aux attentes des consommateurs en matière de responsabilité et de durabilité des entreprises.

Maïsadour œuvre pour le développement des filières volailles et palmipèdes

Maïsadour poursuit activement le développement des filières en soutenant les producteurs et en diversifiant des projets novateurs. En mai 2023, le Groupe a signé un partenariat avec

les Maisons Familiales Rurales (MFR) pour un programme de transmission agricole visant à faciliter les mises en relation entre agriculteurs proches de la retraite et jeunes porteurs de projets de reprise d'exploitation. À ce jour, 15 dossiers de transmission ont été pris en charge, dont trois ont déjà abouti à des transmissions réussies, offrant ainsi une perspective nouvelle aux exploitations du territoire.



Scannez le QR code pour visionner le témoignage de **Jérôme et Gaëlle Ordonez**, éleveurs à Cauneille (40) et adhérents de Maisadour.

« Je n'étais pas du tout dans l'agriculture, j'étais experte comptable ! Aujourd'hui, cela fait un an que j'apprends à élever des poulets. »



En parallèle, Maisadour travaille à améliorer le confort de travail des éleveurs en développant des outils qui pourraient changer leur quotidien.



Scannez le QR code pour visionner le témoignage de **Rémi Deyres**, agriculteur à Sainte-Colombe (40) et adhérent de Maisadour.

« J'ai 21 ans, je suis en cours d'installation avec mon oncle sur la commune de Sainte-Colombe. L'avantage d'être à deux, et c'était un point clé de mon installation, c'est que tout le monde ait du temps pour soi et sa famille, une chose qu'aujourd'hui on arrive à faire. »



Elevage Service, filiale de Maisadour qui développe et vend des équipements d'élevage, teste cette année en conditions réelles des **cabanes connectées**, qui permettent de gérer à distance via un smartphone, toutes les fonctionnalités d'un bâtiment d'élevage (température, hygrométrie, ouverture des trappes, luminosité). Une innovation qui offre un gain de temps, mais aussi de confort pour les producteurs. Une nouvelle innovation est également en test chez des éleveurs adhérents à Maisadour et qui promet aussi de révolutionner les élevages : le **chien robot** est développé pour rentrer les volailles le soir à la place des éleveurs.

Maisadour propose également des installations de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments d'élevage, pour aider au financement, diversifier les revenus et renforcer la production d'énergie décarbonée. Un gage de rentabilité pour les producteurs, qui se voient proposer de nouvelles opportunités : la location de toiture ou la vente directe d'électricité.

L'amélioration continue reste au cœur des priorités de Maisadour, avec des actions concrètes pour assurer une rémunération juste des producteurs, promouvoir un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, et développer des solutions innovantes.

À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot.

www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2022-2023 : 1,475 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16

oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton - T. 06 70 60 25 30

amelie.lebreton@coriolink.com

MAÏSADOUR

Auréli Zimmermann - T. 06 08 92 92 52

a.zimmermann@maisadour.com

Nina Bernadet - T. 07 89 39 60 46

n.bernadet@maisadour.com